

## OBJECTIFS DU PAC VAR

Le PAC Var assure un rôle de facilitateur selon deux grands axes :

- Verticalement, entre les instances internationales (projets transnationaux, expertise du Plan d'Action pour la Méditerranée) et les acteurs locaux du territoire varois.
- Au niveau horizontal, pour favoriser les intégrations et synergies entre les différentes initiatives de gestion locales.

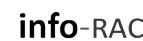
En lien avec la société civile et en soutien de projets de territoires existants et de leurs acteurs, le PAC vise à appuyer des démarches permettant de réduire les pressions sur l'environnement, tout en favorisant l'accès du littoral à tous selon les grands principes du développement durable.

## DES ACTIVITÉS CONCRÈTES POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Pour atteindre ces objectifs, les propositions centrales du projet PAC Var sont orientées vers :

- Un *forum Mer et Littoral* du territoire varois, destiné à faciliter le travail et l'intégration entre les différents acteurs du littoral varois et favoriser l'émergence d'une communauté de destin. Article 14 du Protocole : « *La participation appropriée des diverses parties prenantes implique inter alia des organes consultatifs* » ;
- Un diagnostic de la situation institutionnelle et juridique du littoral varois et sur l'intégration effective du Protocole GIZC, afin de dégager une vision claire de la situation et d'en tirer des préconisations ;
- Une réflexion sur les ports et leur dimension de « porte » pour reconnecter les différentes logiques du littoral et l'interface terre-mer ;

- Le développement d'une application smartphone, à vocation d'information (services, réglementations) mais également de sensibilisation grand public ;
- Une initiative « Archipel d'excellence » portant sur la bonne gestion des ressources et des déchets en lien avec les acteurs locaux et des démarches étrangères similaires ;
- Un appui à la réflexion sur l'adaptation au changement climatique et la submersion du trait de côte ;
- Un accompagnement sur l'intégration des démarches de planification maritime à la gestion intégrée des zones côtières ;
- La promotion et l'accompagnement d'un réseau PAC et des initiatives de GIZC à l'échelle de la Méditerranée.



Conservatoire  
du littoral



LE DÉPARTEMENT

[www.pacvar.fr](http://www.pacvar.fr)  
[www.pap-thecoastcentre.org](http://www.pap-thecoastcentre.org)





Photos couverture et page intérieure : Louis-Marie PREAM, Initiative PIM

## LES PAC UN NOUVEAU DISPOSITIF ET DES ACTIVITÉS CONCRÈTES POUR APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES CÔTIERS

### LE VAR, TERRITOIRE LITTORAL

Le littoral varois s'étend sur quelques 432 kms de côtes et compte deux grands archipels et de multiples îles et ilots. Il comprend 27 communes littorales, et est le premier département touristique français après Paris. Soumis à de nombreuses pressions, cette frange côtière rassemble depuis de nombreuses années un panel complet des différentes stratégies et structures de planification littorales et marines : Schéma de cohérence territorial, contrat de Baie, SDAGE, Parc National, Natura 2000...

### LES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT CÔTIER : UN NOUVEAU DISPOSITIF SPÉCIFIQUE

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement lancé en 1972 a pour objectif de promouvoir des coopérations régionales renforcées. Dans cette dynamique, en 1975, le Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) a été créé sur la base de la Convention de Barcelone. Composé de l'Union européenne et des vingt et un pays riverains de la Méditerranée, il se décline en différents centres thématiques d'activités régionales. Le Centre basé en Croatie, le CAR PAP, est en charge de la gestion intégrée côtière.

La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) est définie dans le nouveau Protocole Méditerranée qui lui est consacré comme « un processus dynamique de gestion et d'utilisation durables des zones côtières, prenant en compte simultanément la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des usages, leurs interactions, la vocation maritime de certains d'entre eux, ainsi que leurs impacts à la fois sur la partie marine et la partie terrestre. »



Les PAC sont des programmes territoriaux de gestion côtière intégrée, que chaque pays membre du PAM élabore sur une frange identifiée de son littoral. Ces programmes sont destinés à mettre en œuvre de manière concrète le Protocole relatif à la Gestion Intégrée des Zones Côtières de la Méditerranée, avec le soutien et sous la coordination du CAR PAP.

### LES PAC, PROJETS MÉDITERRANÉENS



Lancé en 2015 pour une durée de 30 mois, le PAC français a désigné le territoire du Var comme lieu de mise en œuvre de ce programme. Sa dynamique est assurée par un Comité de Pilotage composé de partenaires institutionnels de niveau international (CAR PAP), national (Ministères, Agences) et local (Région, département...).

